

Spécialités : Toutes

Dépasser la limite de l'affichage des factures des 60 derniers jours

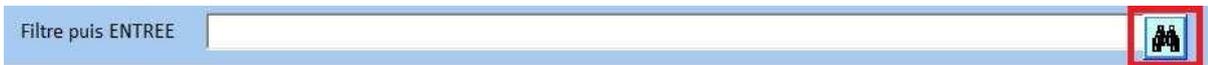
Mis à jour en avril 2025

SOFIA DEVELOPPEMENT

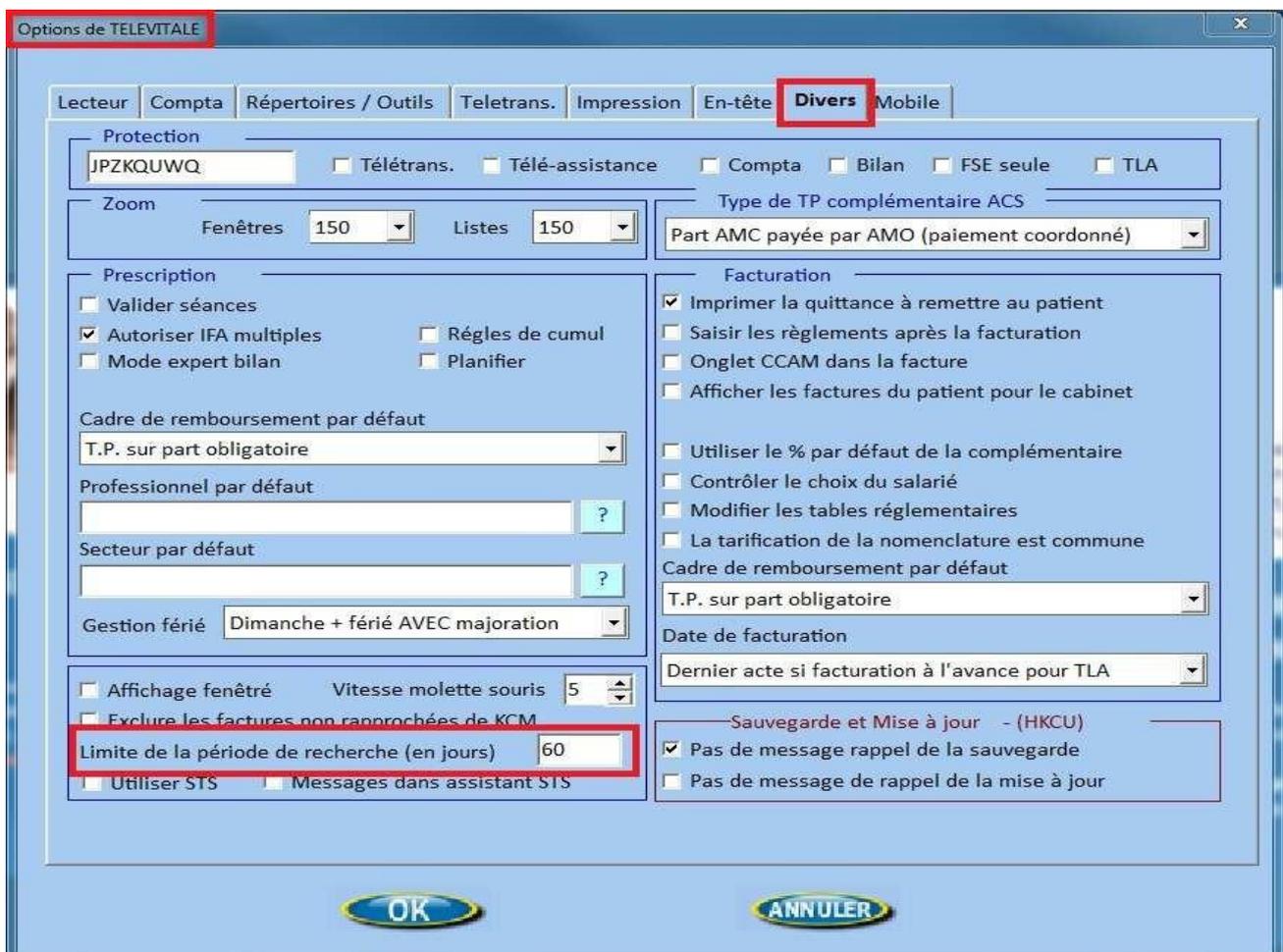
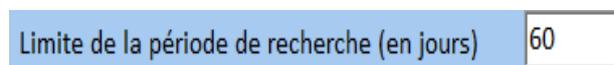
SAS au capital de 32 836 540 Euros
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
852 414 689 RCS Paris

Afin de conserver un affichage rapide, lorsque vous consultez le « journal des factures », le logiciel ne vous affiche que les factures des 60 derniers jours.

Il faut alors cliquer sur l'icône « Jumelle »  pour afficher les factures plus anciennes. Cette icône se trouve en bas à droite des fenêtres du logiciel pour lesquelles cette limite est appliquée.



Pour étendre cette limite de 60 jours, allez dans le menu « Outils-Options-Divers ». Changez la valeur dans la rubrique



Vous pouvez choisir une valeur comprise entre 30 et 730 jours (2 ans). Cliquez que OK pour enregistrer les modifications.